



### Fiche pratique

Pour la recherche d'un emploi, en plus du service public, il existe diverses filières.

#### LA PRESSE

La presse était traditionnellement **LE** média par lequel les employeurs faisaient connaître leurs besoins de recrutement. Ce n'est plus le cas aujourd'hui avec la place prise par le service public de l'emploi et l'émergence des sites internet spécialisés.

Néanmoins, on trouve toujours des offres d'emploi dans la **version papier** de certains quotidiens régionaux. Pratiquement tous les titres ont un site internet. On y retrouve les offres d'emploi publiés dans la version papier. Attention : **les offres ne sont publiées parfois que sur le site internet du journal.**

#### SITES INTERNET DEDIES A LA RECHERCHE D'EMPLOI ET AU RECRUTEMENT

Il existe maintenant beaucoup de sites internet spécialisés permettant aux :

- **employeurs** d'afficher leurs **offres**,
- **demandeurs d'emploi** de déposer leurs **curriculum-vitae**.

Les premiers peuvent contacter les seconds et ces derniers déposer leurs candidatures.

Pour éviter au demandeur d'emploi d'avoir à regarder une multitude de sites, une **seconde génération de sites internet** est née, qualifiés d' « **agrégateur** » ou « **moteur de recherche** » :

- vous répondez à un questionnaire, donnant ainsi les différentes caractéristiques du travail souhaité ;
- avec ces critères, en balayant différents sites de la 1<sup>ère</sup> catégorie, le site va choisir et vous présenter les offres qui y répondent ou s'en rapprochent.

#### LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

Les demandeurs d'emploi souhaitant travailler dans un secteur particulier, agriculture, artisanat, industrie ou service en manque de main-d'œuvre ... ou se réorienter, notamment vers les nouveaux métiers liés à l'environnement, la bio-agriculture ..., ont intérêt à contacter les organisations professionnelles.

Au premier rang de celles-ci, il y a les **Chambres d'agriculture** et les **Chambres des Métiers et de l'Artisanat**, une Chambre par région, dans chacune des deux branches. Si elles ne publient pas forcément des offres d'emploi émanant des agriculteurs ou artisans qu'elles représentent, un volet de leur mission consiste à les aider à recruter la main-d'œuvre dont ils ont besoin, voire à trouver un successeur-repreneur de leur exploitation / entreprise quand ils partent à la retraite. Les Chambres apportent formation, conseil et soutien aux agriculteurs et artisans « débutants », qu'ils reprennent ou pas le relais d'un ancien.

**Chambres d'agriculture** et **Chambres des Métiers**, comme les **syndicats professionnels** de divers secteurs de l'industrie et du service **organisent des rencontres, des « événements »**, souvent en liaison avec les autorités locales (département, région) pour faire connaître leurs activités auprès du public et aider leurs entreprises à recruter. Ces événements sont de bonnes occasions pour entrer en contact avec des employeurs ou découvrir de nouvelles pistes d'emploi.

## LES EMPLOYEURS « PAS COMME LES AUTRES »

Voir la Fiche du module correspondant. Rapide rappel :

Nombreux (environ 6000), ils ont une vocation sociale en plus d'un objectif économique, commercial : **aider les personnes éloignées de l'emploi (situation de handicap, difficulté sociale, sans ou avec faible qualification) à y accéder et s'y maintenir.**

- Les **ESAT** (Etablissement et service d'aide par le travail) sont des établissements médico-sociaux de travail pour les **personnes en situation de handicap** qui ne peuvent travailler ni en milieu ordinaire, ni en Entreprise adaptée (voir ci-dessous), pour qu'elles puissent exercer une activité professionnelle, garder les acquis scolaires, développer des compétences métier.

- Une **EA** (Entreprise adaptée) est une entreprise du « milieu ordinaire » (contrairement aux ESAT) employant au moins 55% de **travailleurs handicapés**, recrutés parmi les personnes les plus éloignées du marché du travail qu'elle aide et accompagne dans la construction-réalisation d'un projet professionnel.

- Les **SIAE** (Structure d'insertion par l'activité économique) mettent en œuvre « l'insertion par l'activité économique (IAE) qui permet aux **personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles ... (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé facilitant leur insertion professionnelle** ». Il en existe différents types : **ACI** (Ateliers et chantiers d'insertion), **AI** (Association intermédiaire), **EI** (Entreprise d'insertion), **ETTI** (Entreprise de travail temporaire d'insertion), **EITI** (Entreprise d'insertion par le travail indépendant).

- Les **RQ** (Régie de quartier) portent au niveau local des projets originaux d'insertion par l'activité économique, d'éducation populaire et d'économie solidaire.

- Un **GEIQ** (Groupement d'entreprises pour l'insertion et la qualification) est un groupement d'entreprises en manque chronique de main d'œuvre. Le GEIQ embauche des personnes éloignées de l'emploi, les met à disposition des entreprises adhérentes, en organisant l'alternance formation - situation de travail concrète et un accompagnement social et professionnel.

## POUR EN SAVOIR PLUS ET AGIR

1/ Dans la presse régionale, les journaux les plus connus sont :

Ouest-France

site internet : [www.ouest-france.fr](http://www.ouest-france.fr)

Sud-Ouest

site internet : [www.sudouest.fr](http://www.sudouest.fr) ou [emploi.sudouest.fr](http://emploi.sudouest.fr)

DNA, groupe alsacien avec plusieurs titres

La Provence

La Montagne

site internet : [www.lamontagne.fr](http://www.lamontagne.fr) ou [centreemploi.com](http://centreemploi.com)

2/ Des sites internet Recherche d'emploi – recrutement, voici quelques exemples :

[candidats.emploipublic.fr](http://candidats.emploipublic.fr), [indeed.fr](http://indeed.fr), [keljob.com](http://keljob.com), [meteojob.fr](http://meteojob.fr), [monster.fr](http://monster.fr), [optioncarriere.com](http://optioncarriere.com), [regionsjob.com](http://regionsjob.com), [fr.trabajo.org](http://fr.trabajo.org)

[leboncoin.fr](http://leboncoin.fr), site de vente / achat d'objets de seconde main affiche aussi des offres d'emploi (« catégorie : emploi »).

3/ **Chambres d'agriculture** et **Chambres des métiers et de l'artisanat** ont bien entendu des sites internet :

[chambres-agriculture.fr](http://chambres-agriculture.fr)

[artisanat.fr](http://artisanat.fr)

De plus, chaque Chambre, agriculture comme métiers-artisanat, a son propre site. Sur le navigateur de votre ordinateur, taper : *chambre agriculture (ou artisanat) et nom de la région ou numéro du département* qui vous intéresse.

4/ Pour les Employeurs pas comme les autres, voir Fiche pratique correspondante.

**Rappel** : pour toute personne en situation précaire, CCAS (Centre communal d'action sociale –toutes les mairies en fournissent l'adresse) et nombre d'associations constituent le premier niveau, le plus immédiat, d'accompagnement et d'aide, mais aussi pour la recherche d'emploi.